



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS DANS LA SPÉCIALITÉ "COMMERCE"

---

## Rapport de jury session 2021

Juillet 2021

Rapport établi avec la  
collaboration de :

**Pascale Di Constanzo**  
Professeur de vente  
**Bertrand CHAPEL**  
FF Inspecteur Économie-  
Gestion

Jury composé de :

**Présidente** : Miriam BENAC, Inspectrice Générale en Économie-Gestion  
**Vice-présidente** : Corine HERNANDEZ, Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Économie-Gestion

Membres :

Pascale DI CONSTANZO, membre de l'association des professeurs d'Économie-Gestion de la voie professionnelle  
Virginie BREIT PLP Économie-gestion  
Mme MACNA DADI, GROUPE AUCHAN  
M. MONNIER, CARREFOUR

# SOMMAIRE

---

I. La session 2021 en quelques chiffres .....	3
II. Remarques générales .....	4
III. Épreuves .....	4
A. 1 <sup>ère</sup> partie de l'épreuve (écrit : 30'de lecture + 3 heures de composition) .....	4
B. 2 <sup>nd</sup> e partie de l'épreuve (oral : 4 heures de préparation + 30'd'entretien) .....	5
IV. Ressources en ligne .....	7
I. Annexes .....	9

## I. La session 2021 en quelques chiffres

---

Pour cette session 2021, 146 candidats se sont inscrits, soit une baisse d'inscription d'environ 34 % par rapport à 2019, session de référence, puisque la session 2020 n'a pu se tenir en raison de la pandémie du Covid. Cette diminution significative qui peut probablement s'expliquer en partie par le contexte sanitaire, reste toutefois inscrite dans un déclin d'inscriptions observé depuis 2015.

Sur les vingt-cinq académies qui proposent régulièrement des candidats ces trois dernières années, six présentent un nombre de candidats inscrits en hausse par rapport à 2019 (Clermont-Ferrand, Lille, Nantes, Nice, Caen et Rouen). Cette hausse ne compense pas la baisse généralisée des inscriptions pour la majorité de chacune des autres académies et l'absence des académies franciliennes.

En ce qui concerne le nombre de candidats présents à la 1<sup>ère</sup> partie (épreuve écrite), nous constatons cette année contrairement à la session 2019 une légère hausse du nombre des absents (13 % en 2021 contre 11,23 %). Les candidats présents représentent 86 % des inscrits en 2021 (88 % en 2019). (Annexe 1 Page 9).

L'académie de Reims détient encore pour cette session 2021 le nombre le plus élevé d'inscrits (30). L'académie de Rennes se situe au second rang avec 20 candidats, suivie des académies de Nantes et de Lille.

Nous saluons la présence de l'académie de la Réunion avec six candidats inscrits pour cette session 2021.

Les finalistes sont issus de six académies (Aix-Marseille, Bordeaux, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Reims), parmi lesquelles quatre académies (Orléans-Tours, Nantes, Reims, Aix-Marseille) présentent de nouveau cette année des candidats finalistes. (Annexe 2 page 10).

Les origines des finalistes se partagent entre la voie de l'apprentissage (3 finalistes) et la voie scolaire avec 1 finaliste issu de l'enseignement privé sous contrat et 4 finalistes issus de l'enseignement public (annexe 3, page 10). Ces finalistes sont majoritairement des jeunes filles.

En 2019, le jury a décerné un 1<sup>er</sup> prix, deux 2<sup>ème</sup> prix ex aequo et un accessit récompensant les prestations de trois jeunes filles et d'un jeune homme. Les candidats lauréats sont issus de la voie de l'apprentissage, d'un établissement privé sous contrat et de deux établissements publics.

**En 2021, le jury a décerné un 1<sup>er</sup> prix, deux 2<sup>ème</sup> prix ex aequo. Les lauréats sont deux jeunes hommes et une jeune fille, issus d'un établissement public, d'un établissement privé sous contrat et de la voie de l'apprentissage.**

Le jury félicite les lauréats. Il félicite et remercie également les enseignants qui les ont préparés et accompagnés ainsi que la direction de leurs établissements respectifs. La préparation au concours général des métiers nécessite en effet un réel investissement complémentaire, largement récompensé néanmoins par les répercussions positives en termes d'image aussi bien sur les candidats eux-mêmes que sur les formations et les établissements concernés.

## II. Remarques générales

---

Le jury encourage vivement les enseignants à présenter des candidats dont ils auront repéré le potentiel et dont ils auront accompagné *de façon personnalisée, et le plus en amont possible*, la préparation à ce prestigieux concours.

Le jury renouvelle les préconisations à destination des candidats qu'il a émises lors des sessions précédentes.

Il attend de ces derniers qu'ils traitent l'ensemble du sujet en faisant preuve d'une gestion rigoureuse et pertinente de leur temps. Une approche linéaire peut conduire à ne pas être en mesure de traiter l'intégralité du sujet.

Compétences évaluées par le jury :

- ✓ Analyser une situation professionnelle donnée,
- ✓ Synthétiser les informations,
- ✓ Organiser son travail avec rigueur et logique,
- ✓ Communiquer efficacement tant à l'écrit qu'à l'oral.

Il est également recommandé aux candidats de se projeter professionnellement, dans le contexte de l'épreuve technique et d'exposer des solutions en justifiant leur démarche.

## III. Épreuves

---

Le jury rappelle aux candidats que chacune des étapes des différentes missions à réaliser, tant à l'occasion de l'épreuve d'admissibilité que pour l'épreuve d'admission, s'inscrit dans la résolution progressive de la problématique présentée dans la feuille de route initiale. Chaque document contient des données utiles à cette résolution. Il est par conséquent indispensable de prendre connaissance de façon approfondie et méthodique du dossier documentaire.

### **A. 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve (écrit : 30' de lecture + 3 heures de composition)**

#### 1. Remarques relatives à la forme

Le jury déplore de nouveau, pour certaines copies, la qualité médiocre de l'expression et de l'orthographe ainsi que l'absence de numérotation des réponses. Ces déficiences ne correspondent pas au niveau attendu d'un candidat au concours général des métiers.

Il est souhaitable que les réponses, sur la copie comme sur les annexes, soient rédigées de façon structurée. Cette structure doit être rendue apparente par des interlignes et retraits d'alinéa, des énumérations...

Les compétences en matière de communication écrite sont appréciées par le jury et **déterminantes pour accéder à la phase d'admission de ce concours.**

#### 2. Remarques relatives au fond

Parmi les trois missions du sujet 2021, le jury note les efforts des candidats pour réaliser l'intégralité de la mission 1. En ce qui concerne les missions 2 et 3, les candidats ont tenu compte des remarques formulées dans les précédents rapports, en traitant au mieux les problématiques énoncées. Cependant, les calculs et surtout l'analyse de ces derniers ainsi que les activités de communication et d'information à la

clientèle n'ont pas été réalisés de façon satisfaisante du fait d'une mauvaise gestion du temps.

### 3. Conseils aux candidats

L'épreuve vise à évaluer les savoirs et savoir-faire théoriques des candidats. Elle a été conçue pour couvrir largement le référentiel du Baccalauréat professionnel Commerce.

L'épreuve ne peut être abordée sereinement sans une préparation sérieuse portant sur l'ensemble du programme, préparation qui est plus exigeante que celle des épreuves du baccalauréat professionnel. Elle implique la mise en œuvre effective d'une méthodologie et implique une **gestion du temps efficace**. Il est nécessaire que le candidat s'entraîne au traitement en temps limité du dossier professionnel proposé à partir des sujets des années précédentes.

**La lecture préalable de l'intégralité du sujet** doit permettre au candidat de s'approprier les spécificités de la situation professionnelle, de se situer dans l'organisation et de disposer d'une vision globale des attendus des différentes questions. La densité du dossier documentaire exige de la part des candidats de faire **preuve de discernement dans leur capacité à traiter les informations pour sélectionner les données pertinentes, les analyser et les confronter aux attentes professionnelles exprimées dans les consignes en privilégiant leur capacité de synthèse et la rigueur de leur réflexion**.

Une attention particulière doit être portée **aux libellés des questions** pour conduire à une réponse précise, argumentée et ainsi éviter les hors sujets.

Il est conseillé de contextualiser les réponses et de faire preuve de rigueur dans les formulations. L'utilisation de la terminologie commerciale ainsi que la maîtrise des compétences du pôle « Gérer » sont attendues.

Il est également nécessaire de faire preuve d'une culture commerciale solide, ancrée dans les enjeux et problématiques actuels du secteur du commerce et de la distribution

## **B. 2<sup>nd</sup>e partie de l'épreuve (oral : 4 heures de préparation + 30'd'entretien)**

### 1. Rappel du déroulement de l'épreuve orale

Cette seconde partie d'épreuve du concours est orale et se déroule en deux temps.

1<sup>er</sup> temps : préparation individuelle d'une durée de 4 heures, en loge

Le candidat dispose :

- du sujet (version papier) de l'épreuve,
- d'un poste de travail bureautique équipé du pack Microsoft Office relié à une imprimante,
- d'une clé USB contenant un dossier documentaire et des annexes à compléter.

Si la situation professionnelle présentée dans le sujet le nécessite, des produits peuvent être présentés au préalable à tous les candidats ou être donnés à observer en loge.

2<sup>ème</sup> temps : prestation orale de 30 minutes, en deux étapes, dans une salle d'entretien

*Étape 1* : présentation par le candidat de sa proposition commerciale lors d'un entretien individuel de 20 minutes avec le responsable de l'unité commerciale concernée.

La salle dans laquelle se déroule cette première étape comporte deux zones distinctes :

- 1<sup>ère</sup> zone : espace de réunion équipé d'un poste bureautique, d'un vidéo projecteur et d'un tableau papier
- 2<sup>ème</sup> zone : espace magasin

*Étape 2* : entretien de 10 minutes, en face à face, avec les membres du jury.

Le candidat procède à l'auto-analyse de sa prestation puis répond à des questions relatives à sa prestation, à sa culture commerciale, à son expérience et à son projet professionnel.

## 2. Conseils aux candidats

Le jury réitère ses conseils formulés pour les sessions précédentes.

1<sup>er</sup> temps : préparation individuelle

L'épreuve orale s'avère particulièrement exigeante.

Les candidats doivent, en effet, mener à bien une prestation orale de 30 minutes qui fait l'objet d'une préparation individuelle antérieure en loge de 4 heures. Ils doivent par conséquent adopter une stratégie de traitement du sujet adaptée aux compétences qu'ils maîtrisent.

**Comme pour l'épreuve écrite, la mise en œuvre d'une méthodologie s'impose. Une gestion rigoureuse du temps permet de traiter convenablement la problématique en exploitant les éléments présents dans la documentation.**

Une lecture attentive des données et des consignes permet de se situer dans l'organisation et de s'approprier la situation professionnelle concernée, de se projeter dans les missions présentées, de proposer des solutions, contextualisées, pertinentes et argumentées.

Ainsi, lors de la session 2021, il revenait au candidat, assistant du manager CHR (Café, Hôtel, Restaurant) de l'enseigne METRO de BUCHELAY, d'analyser les nouvelles tendances du marché de la restauration hors domicile provoquées par la crise sanitaire et étudier les actions que METRO Buchelay pourrait mettre en place afin d'accompagner sa clientèle de professionnels RSAT (Restauration Servie A Table) pour développer une activité de Vente à Emporter.

Il convient aussi, à ce moment du concours, **d'exploiter les compétences et attitudes professionnelles acquises durant la formation tout en faisant preuve de créativité et d'innovation pour apporter une réponse commerciale à forte valeur ajoutée dans un contexte complexe de crise.** Les productions, soignées et très construites, démontreront des aptitudes à la communication professionnelle tant écrite qu'orale. Or, le jury a pu constater que certains diaporamas ne respectaient pas la structure attendue, étaient beaucoup trop chargés en texte, ne couvrant que partiellement la problématique commerciale exposée dans le sujet et manquaient globalement de pertinence par rapport à la réalité professionnelle.

**La distance prise par rapport aux notes prises lors de la préparation, la réactivité et le discernement face aux questions posées ainsi que l'adaptabilité sont attendues de la part des finalistes**

L'usage des outils bureautiques, conformément aux attendus du référentiel, doit être maîtrisé et totalement fluide.

2<sup>ème</sup> temps : prestation orale

Les aptitudes du candidat à la communication professionnelle dans le cadre d'une présentation à **un supérieur hiérarchique** et à **un jury de concours** sont évaluées. Les candidats doivent maîtriser et utiliser le vocabulaire professionnel adapté au contexte de cette situation. Ils doivent également faire montre d'une réelle maîtrise de soi, sans se laisser gagner par le stress.

Ils doivent être capables de restituer, d'argumenter et de justifier leurs choix. Le jury apprécie la capacité à l'auto-évaluation, la sincérité, l'authenticité et l'objectivité de celle-ci ainsi que l'implication **dans l'appropriation de la fonction proposée** par la situation professionnelle. Malheureusement, le jury a déploré encore pour cette session la présentation trop scolaire de la part de certains des candidats.

Enfin, le jury attend aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, que le candidat **s'approprie le contexte professionnel, se situe pertinemment dans l'organisation, se projette dans la fonction** (éventuellement décrite par une fiche de poste), **s'implique en tant qu'acteur professionnel dans la résolution de la problématique et dans l'accomplissement des missions confiées**.

Le jury du concours n'attend pas un traitement scolaire, comme pour la résolution d'une étude de cas de baccalauréat, mais une analyse poussée et issue d'une réflexion aiguisée face à une problématique concrète d'une enseigne commerciale.

De plus, le jury a constaté un manque de professionnalisme dans la communication :

- ✓ Vocabulaire parfois approximatif
- ✓ Erreurs d'analyse sans prise de distance malgré les questionnements des professionnels et du jury
- ✓ Attitude scolaire.

Le rang de classement dépend du degré de cette appropriation de la fonction proposée et de la pertinence du traitement de la problématique professionnelle, donc du degré de maîtrise des compétences énoncées dans le référentiel du diplôme, mais aussi de la capacité à se projeter dans un contexte professionnel d'entreprise.

Pour conclure, le jury remercie tous les finalistes de leurs efforts. Il félicite les lauréats et encourage les enseignants, les formateurs et les tuteurs professionnels à poursuivre un travail de préparation rigoureux et exigeant tant au profit des candidats qu'à celui de la mise en valeur de l'excellence de la formation dispensée dans la filière commerce.

## IV. Ressources en ligne

Les sujets et attendus des sessions 2005 à 2013 ainsi que les rapports des deux derniers jurys sont en ligne sur Eduscol et sur le site du CRM (académie de Nancy-Metz) en activant les liens :

<http://eduscol.education.fr/cid47779/rapports-de-jury.html> (jusqu'en 2012)

<http://eduscol.education.fr/cid75239/rapports-et-sujets-2013.html> (jusqu'en 2013)

<http://crcm-tl.fr/index.php/sujets-et-cas/sujets-concours/concours-general-des-metiers/concours-general-des-metiers-specialite-commerce> (de 2011 à 2014)

Les sujets des sessions 2004 à 2010 restent en ligne sur le site de l'académie de Dijon qui a assumé la charge du pilotage du concours durant cette période, à l'adresse suivante :

<http://economie-gestion-lp.ac-dijon.fr/spip.php?article151>

<http://www.crdp->

[montpellier.fr/ressources/examens/consultation/epreuves.aspx?choixdip=4CG312CG00](http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/examens/consultation/epreuves.aspx?choixdip=4CG312CG00) (2007, 2008 et 2010)

La rubrique académique Économie Gestion en LP du site de l'académie de Paris, permet d'accéder aussi aux rapports du jury et, par lien, à la rubrique du Centre National de Ressources Mercatiques (CNRM) ci-dessus citée.

[http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1\\_347242/concours-general-des-metiers](http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_347242/concours-general-des-metiers)

Le palmarès 2021, à la Sorbonne, est signalé sur le site de l'Éducation Nationale. Le lien suivant est à consulter :

<https://eduscol.education.fr/1448/palmares-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

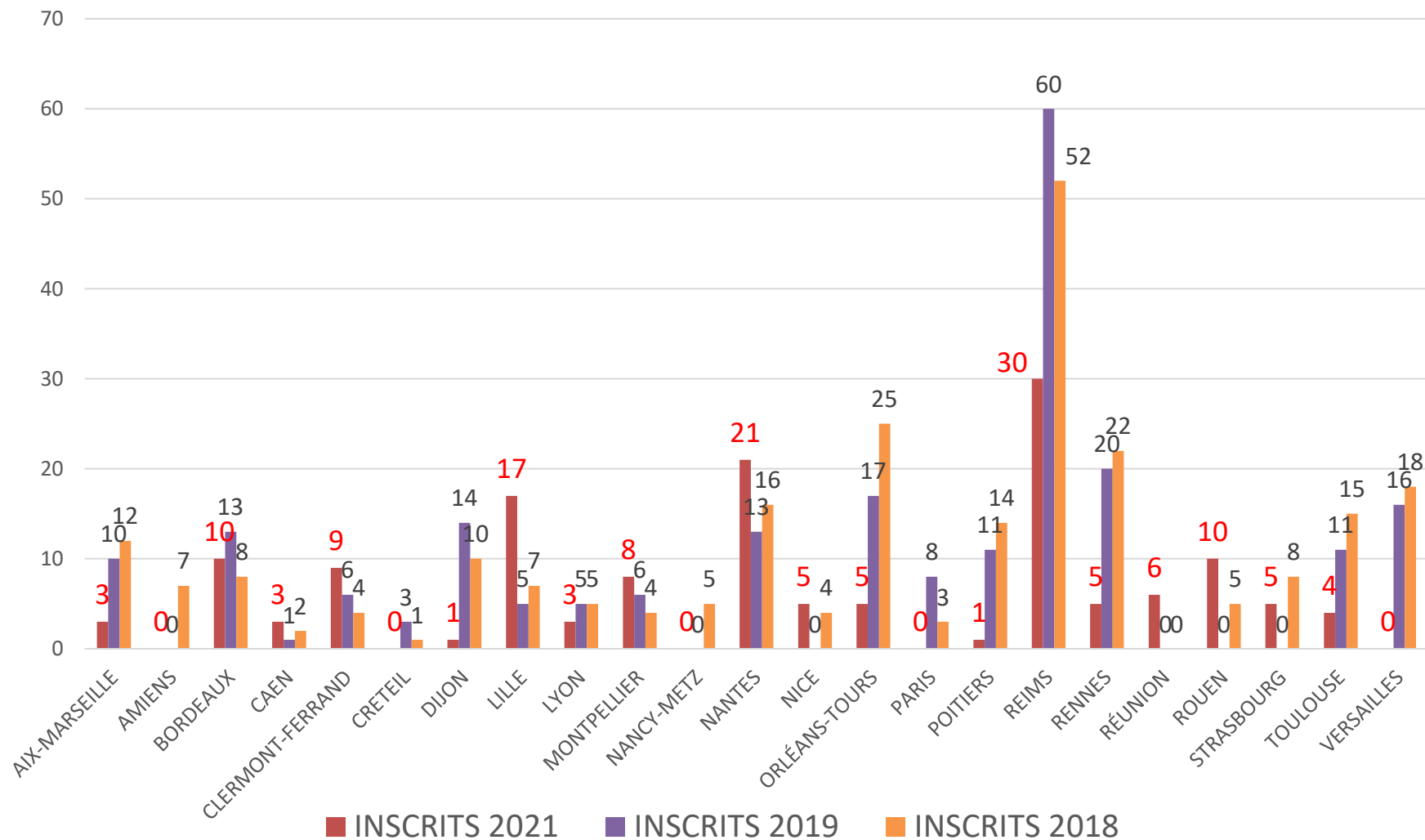
Les vidéos et les sujets 2015 à 2021 sont en ligne sur le site du Centre de Ressources en Économie Gestion (CREG).

<http://www.creg.ac-versailles.fr>



# I. Annexes

Annexe 1 : Candidats inscrits, sessions 2018, 2019 et 2021



Annexe 2 : Académie d'origine des candidats finalistes des sessions 2018, 2019 et 2021

Session 2021



Session 2019



Session 2018



**Annexe 3 : Origine scolaire des finalistes et pyramide des âges des finalistes**

**ORIGINE SCOLAIRE DES CANDIDATS**

■ Enseignement public ■ Enseignement privé sous contrat ■ Apprentissage

